MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Vaux d'Amognes

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Fiacre

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Fiacre

Protection : classement

Arrêté : classement le 02/09/1907

Étendue de la protection : Classement en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.